

Gestion du parasitisme en élevage ovin



Mercredi 28 novembre 2018
 Lieu à préciser (41) + élevage

Gestion du parasitisme en élevage ovin

Avec la mise en pratique en élevage

1 jour

Le mercredi 28 novembre 2018

Lieu à préciser (41)
 de 9h30 à 17h

OBJECTIFS

- Savoir repérer les principaux parasites internes/externes et leurs cycles
- Connaître les traitements conventionnels et les méthodes alternatives
- Examiner un ovin

CONTENU

Les principaux parasites internes des brebis et agneaux. Conséquences économiques et sanitaires. Les traitements conventionnels et méthodes alternatives : résistances des parasites, écotoxicité des traitements....

Principaux gestes de l'examen d'un ovin parasité. Manipulation. Les analyses coprologiques. Où et comment trouver les parasites externes sur l'animal.

METHODES ET INTERVENANT

Apports avec illustrations et échanges, pratique sur animaux d'un élevage.

Avec Pierre Autef, Vétérinaire CapVeto Bellac

PUBLIC

Eleveurs ovins, futurs installés, salariés

TARIFS & FINANCEMENT

100% pris en charge pour un contributeur Vivea ou futur installé

168 € pour un salarié (demande de remboursement au fafsea à prévoir)

RESPONSABLE DE STAGE - Contact
Jennifer Baudron 06 35 54 24 78
 Centre Formation 41 02 54 55 20 18

PRE-INSCRIPTION

Par mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr
 ou tél. : 02 54 55 20 18 ou courrier

Gestion du parasitisme en élevage **Ovin**

- Le mercredi 28 novembre 2018 en 41** (lieu à préciser selon inscrits)
- Je souhaiterais une autre période (préciser)*

Je m'engage à participer à la formation

Nom et prénom du participant :

Date de naissance :

Adresse complète

Tél : **Portable :**

Mail :

Statut professionnel Chef d'exploitation Conjoint collaborateur Aide familial
 Salarié Autre (préciser.....)

L'entreprise joindra un chèque de 168 € (si statut salarié) à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher .

Coordonnées de l'entreprise (si différente adresse ci-dessus) :

Fait à **Signature,**
Le

RAPPEL SUR LE CREDIT D'IMPOT FORMATION 2018

Pour 4 journées de formation, soit 28 heures, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de: **28 h x 9,88 € = 276,64 euros**

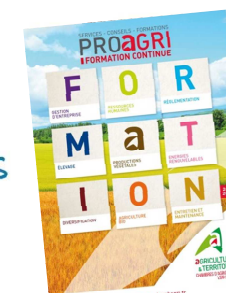
Centre de formation 41

02 54 55 20 18

formation@loir-et-cher.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
CS 41808 - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe
41018 BLOIS CEDEX

Des formations
adaptées aux besoins
des agriculteurs et
des territoires



RETROUVEZ NOS FORMATIONS SUR

www.loir-et-cher.chambres-agriculture.fr



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A
CHAMBRE D'AGRICULTURE de LOIR-ET-CHER
Centre de Formation, CS 41808 - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe,
41018 BLOIS CEDEX
Tél. 02.54.55.20.18
Mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr